



APPRENDRE A COMMUNIQUER

AUTREMENT

La communication alternative vue par une maman

Le désir de communiquer est inné. La communication alternative et améliorée (CAA) est là pour re-donner la parole aux personnes peu voire non verbales. La collaboration entre les familles et les professionnels est précieuse pour la mise en place d'une méthode de CAA, même si cela n'est pas toujours simple ni évident. Comment favoriser cette synergie? Comment (re)mettre la personne porteuse de handicap au centre de tout cela, pour qu'elle puisse davantage s'exprimer? Cette formation propose des éléments de réponse et des pistes de réflexion sur ces questions.

Lieu/Format

Formation intra établissement en présentiel

Durée

3 h

Pré requis

aucun

Public concerné

Les familles et les membres des équipes pluridisciplinaires accompagnant les personnes en situation de handicap .

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter pour étudier

Evaluation

Echanges, questionnaire.

Formateur

Lara Hermann:
Formatrice et « parent expert ».

Délai d'accès

Maximum 6 mois après le premier contact

OBJECTIFS

- ⇒ Savoir pourquoi/pour quoi on communique, alors qu'on n'a pas accès à la parole
- ⇒ Connaître les droits du communicant
- ⇒ Appréhender la mise en place d'outils de communication alternative du point de vue des parents d'un enfant polyhandicapé
- ⇒ Comprendre en quoi la collaboration entre professionnels et parents est précieuse lors de la mise en place d'outils de communication alternative

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques

Témoignage

Échanges

L'aspect interactif est privilégié

Formation « sur mesure »

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra d'analyser les besoins et d'ajuster le contenu proposé aux participants.

www.comautrement.com

info@comautrement.com





APPRENDRE A COMMUNIQUER

La communication alternative vue par une maman

PROGRAMME

Tour de table afin d'évaluer les compétences initiales des apprenants.

- ⇒ Communiquer : pourquoi ? pour quoi ?
- ⇒ La Déclaration des droits du communicant
- ⇒ L'hypothèse la moins dangereuse (Anne Donnellan)
- ⇒ Qu'attend le parent du professionnel lors de la mise en place d'outils de CAA?
- ⇒ Qu'attend le professionnel du parent lors de la mise en place d'outils de CAA?
- ⇒ Partager les outils et les faire circuler entre établissement/école et famille